

12 avril — Arrêté n° 114/MFE/MF/CR portant concession d'une pension militaire de retraite au soldat Koudjou Makim Bayoki	226
12 avril — Arrêté n° 115/MFE/MF/CR portant concession d'une pension de veuve et d'orphelin du sergent-chef Baroma François	226
14 avril — Arrêté n° 116/MFE portant report à la gestion 1967 des crédits de paiement et des fonds du budget d'investissement inemployés en 1966	222
Arrêtés et décision portant nomination, octroi d'allocation viagère et approbation de rôles	226

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décisions portant nominations	227
-------------------------------------	-----

MINISTERE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

1967

11 avril — Arrêté n° 14/MJ portant désignation d'un représentant de l'Etat en justice	227
---	-----

MINISTERE DE L'INTERIEUR

1967

13 avril — Arrêté n° 32/INT portant autorisations spéciales de dépenses sur les budgets des circonscriptions d'Akposso, Bassari et Bafilo	228
13 avril — Arrêté n° 33/INT portant autorisations spéciales de dépenses sur les budgets des communes de Lomé et Bassari	228
Arrêtés portant nominations et engagement	228

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES MINES, DES TRANSPORTS, DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

1967

1 ^{er} avril — Arrêté n° 16/MTP/DMG/SC ouvrant une enquête de commodo et incommodo concernant l'ouverture d'une station de vente d'hydrocarbures par la Sté B.P. à Lomé..	228
--	-----

MINISTERE DU TRAVAIL, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

1967

12 avril — Arrêté n° 140/MFP portant ouverture de concours pour le recrutement des gardiens de la paix	228
12 avril — Arrêté n° 141/MFP portant ouverture de concours pour le recrutement d'un officier de police adjoint	229
Arrêtés et décisions portant intégrations, nominations, titularisations, engagements, révision de situation administrative, rappel d'ancienneté, mise et maintien en disponibilité, incarcération et admission à la retraite	229

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

1967

11 avril — Arrêté n° 11/MEN/IA/SPS fixant le nombre et le lieu d'implantation des établissements secondaires et technique officiels pour l'année scolaire 1966-67	232
---	-----

11 avril — Arrêté n° 12/MEN/IA/SPS fixant le nombre et le lieu d'implantation des écoles primaires officielles pour l'année scolaire 1966-67	233
--	-----

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

1967

17 avril — Arrêté n° 5/MSP portant ouverture du concours d'entrée à l'école nationale de sages-femmes d'Etat du Togo (session 1967)	237
---	-----

MINISTERE DE L'INFORMATION, DE LA PRESSE ET DE LA RADIODIFFUSION

Décision portant nomination	237
-----------------------------------	-----

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (<i>Avis de demande d'immatriculation</i>)	238
Avis d'appel d'offres (<i>Fourniture de pneumatiques et de chambres à air pour le service des Travaux publics</i>)	238
Avis d'appel d'offres (<i>Revêtement d'entretien des routes Anfoin-Vogan, Bliuta-Sokodé sur 20 km</i>).....	238
Avis d'inscriptions modificatives et d'immatriculations au registre de commerce	240
Changement de nom	240
Récépissé de déclaration d'association	240

ORDONNANCES

ORDONNANCE N° 18-bis du 22-4-67 portant prorogation du délai fixé par l'article 9 de la loi n° 61-35 du 2 septembre 1961 instituant l'Ordre du Mono.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu l'ordonnance n° 1 du 14 janvier 1967 ;
Vu l'ordonnance n° 15 du 14 avril 1967 portant désignation du Président de la République ;
Vu la loi n° 61-35 du 2 septembre 1961 instituant l'Ordre du Mono, modifiée par la loi du 31 décembre 1963 ;
Le conseil des ministres entendu,

ORDONNE :

Article premier — Est prorogée de deux ans, pour compter de la date de promulgation de la présente ordonnance, la période de cinq ans fixée par l'article 9 dernier alinéa, de la loi n° 61-35 du 2 septembre 1961 instituant l'Ordre du Mono.

Art. 2 — La présente ordonnance sera exécutée comme loi de la République togolaise.

Lomé, le 22 avril 1967
Lt Colonel E. Eyadéma

ORDONNANCE N° 19-bis du 25-4-67 déclarant la journée du 28 avril chômée et payée.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu l'ordonnance n° 1 du 14 janvier 1967 ;
Vu les ordonnances n° 14 et 15 du 14 avril 1967 ;
Le conseil des ministres entendu,